

L'AVRIST ET L'INITIATIVE DOCTORAT

Nous sommes partis d'un constat. Le paysage mondial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est en évolution rapide :

- De nouveaux entrants montent en puissance, notamment en Asie, avec des stratégies déterminées.
- Le poids de la recherche en entreprises ne cesse de s'accroître grâce à des investissements massifs dans l'innovation. Elles transforment leur organisation à cette fin et multiplient centres de R&D, partenariats académiques et laboratoires à l'échelle mondiale.
- Un nombre croissant d'étudiants, doctorants, post-doctorants, chercheurs, ingénieurs, créateurs d'entreprises innovantes circule dans le monde.

Dans ce contexte, la France n'a pas, à court, moyen et long termes, d'objectifs clairs et partagés concernant la relève scientifique nationale et le rôle international qu'elle ambitionne en recherche fondamentale et en recherche appliquée.

Ce constat est largement partagé. La première proposition du Rapport remis en février 2019* à Frédérique Vidal ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la Mission de concertation sur la stratégie «*Bienvenue en France*» lancée en novembre 2018, est la suivante «Élaborer une Stratégie nationale d'accueil et d'attractivité de l'enseignement supérieur».

Au-delà du pilotage général des flux d'étudiants étrangers, une stratégie spécifique en recherche fondamentale et appliquée, concernant les docteurs et ingénieurs formés en France, ainsi que les jeunes scientifiques effectuant un post-doc dans notre pays, quelles que soient leur origine et leur nationalité, nous paraît fondamentale.

En effet, la France forme un grand nombre de docteurs français et étrangers (*entre 14000 et 15000 annuellement*), et accueille également en post-doc de nombreux étrangers non titulaires d'un doctorat en France.

L'AVRIST a pris en 2018 l'initiative de réunir un ensemble varié de parties prenantes concernées par ces enjeux - représentants de ministères, d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, d'organismes tels que l'ANRT et Campusfrance, d'associations, de pôles de compétitivité Nous travaillons avec eux à un diagnostic partagé de la situation et l'élaboration de préconisations d'améliorations qui doit aboutir d'ici la fin de l'année.

Il apparaît d'ores et déjà qu'une connaissance complète, détaillée et fiable des parcours et des flux de mobilité est la base d'une stratégie. Ce suivi national des populations de docteurs et post-docs formés en France requiert un dispositif ambitieux de collecte et d'analyse des données - une sorte d'observatoire doté des moyens humains et matériels adéquats, opérant en partenariat avec toutes les parties prenantes. Ce dispositif doit offrir également une fonction de plateforme d'échanges entre ces jeunes scientifiques et les entités publiques ou privées, y compris bien sûr les entreprises, susceptibles de les recruter.

www.avrist.fr

*Pour la version numérique de ce Rapport copier le lien

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/194000166.pdf>